



PROGRAMME DE LA FORMATION

« Formation Arbitres de Club 2025 »

INFORMATIONS GENERALES :

PUBLIC CIBLÉ : Bénévoles investis dans le sportif.	PRE REQUIS : <ul style="list-style-type: none">• Permis Côtier à passer• Implication dans l'activité sportive des clubs	FORMATEUR : Arbitres régionaux agréés CRA
DATES : 1 journée par formation de 5 à 10 personnes A organiser en début d'année pour l'année en cours ou en fin d'année pour l'année suivante.	DUREE : Sur une journée pour une qualification limitée à l'année civile	TARIF : Inscription et regroupements à la charge des clubs Déplacement formateur à la charge de la Ligue Occitanie, commission formation.

LIEU : Dans les clubs, sur sollicitation des formateurs ou des responsables de CDV ou de clubs

MODALITES D'ENSEIGNEMENT :

X Présentiel / Visio / Mixte

ACCESSIBILITE : bénévoles impliqués dans les clubs via demande des clubs ou propositions CDV ou formateurs

MODALITES PEDAGOGIQUES : Formation en salle, formation en extérieur, diffusion de docs

OBJECTIFS DE LA FORMATION : Obtenir les savoirs, savoir-faire et savoir-être relatifs aux fonctions d'arbitres de clubs telles que nécessaires pour animer une régates club de grade 5C.

DEROULE DE LA FORMATION

Matinée apports théoriques concernant les responsabilités et obligations des organisateurs de manifestations nautiques

Techniques d'organisation pratiques et procédures de régates

Entraînement départ d'une régates

MODALITES D'EVALUATION :

Pas d'évaluation directe mais suivi des retours d'expérience